

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

37400 Amboise

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

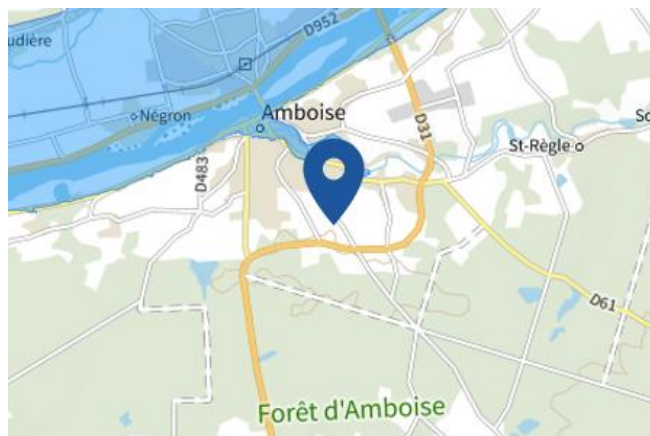
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Amboise

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : **PPRI - Val de Cisse (révision)**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI - Val de Cisse (révision) a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 19/11/2018

Date d'approbation : 16/05/2023

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : **Vallée de la Loire**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Risque d'inondation sur Amboise

4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1820387A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/2018	15/08/2018
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
MDIE900017A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/05/1990	15/12/1990

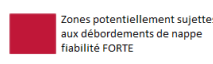
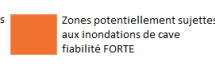
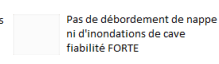
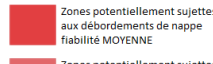
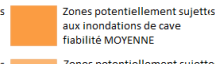
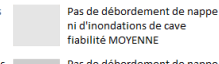
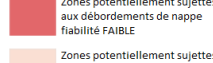
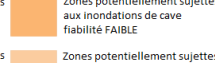
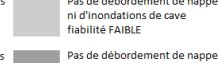
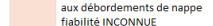
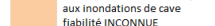
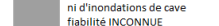
Risque de remontées de nappe sur Amboise

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

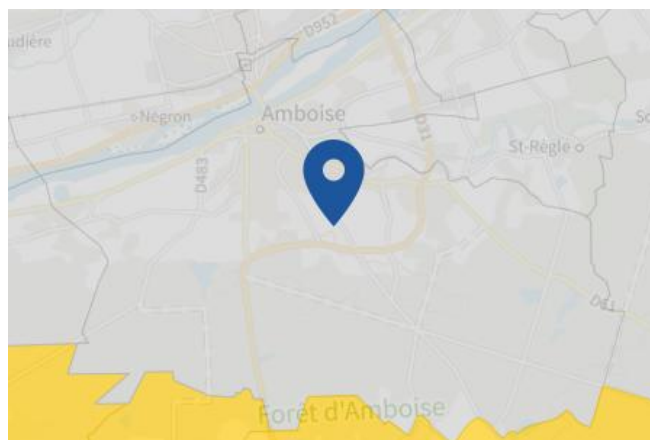
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Amboise

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Amboise

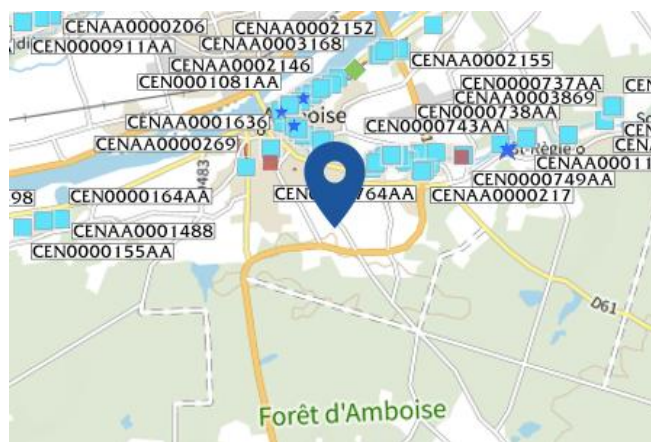
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



PPRN : **PER** sur la commune Amboise

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PER sur la commune Amboise a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 18/07/1986

Date d'approbation : 22/11/1988

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Glissement de terrain](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

4 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque de mouvements de terrain sur Amboise

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2433751A	Mouvement de Terrain	22/02/2024	20/12/2024
INTE0100649A	Mouvement de Terrain	21/03/2001	01/12/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19850626	Mouvement de Terrain	29/01/1985	10/07/1985

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Amboise

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

7 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

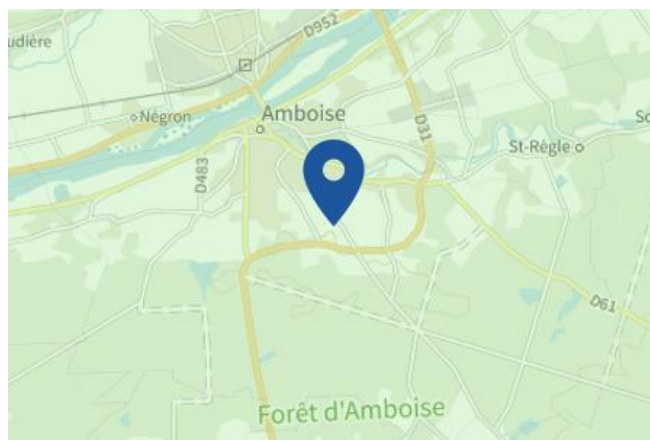
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/07/2022	08/09/2023
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
INTE9900124A	Sécheresse	01/11/1997	03/04/1999
INTE9800231A	Sécheresse	01/09/1996	01/07/1998
INTE9700056A	Sécheresse	01/01/1992	23/02/1997
INTE9300001A	Sécheresse	01/12/1990	07/02/1993
INTE9100354A	Sécheresse	01/03/1990	30/08/1991

Risque radon sur Amboise

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Amboise

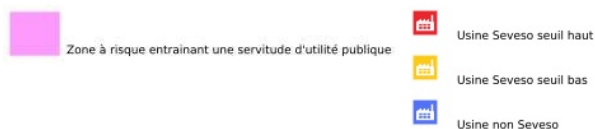
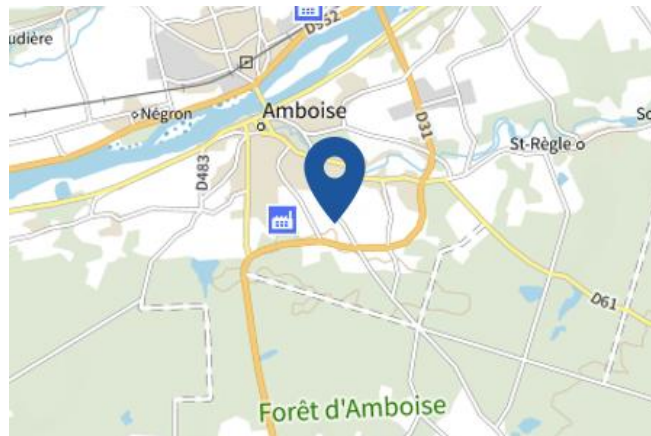
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM37**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

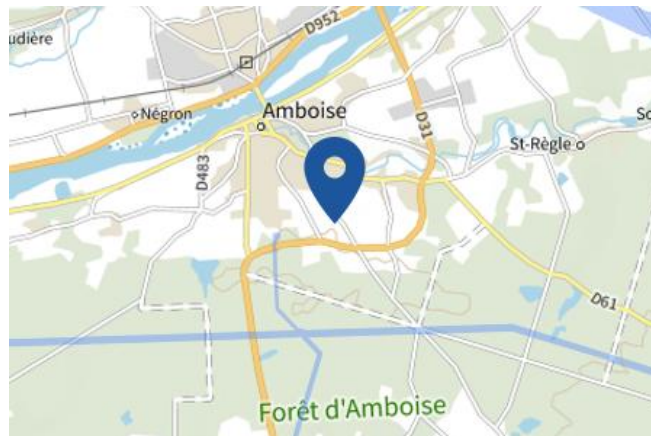
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AALBERTS ST (ex-HAUCK HEAT TREATMENT SAS - ex-METATHERM)	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Amboise

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

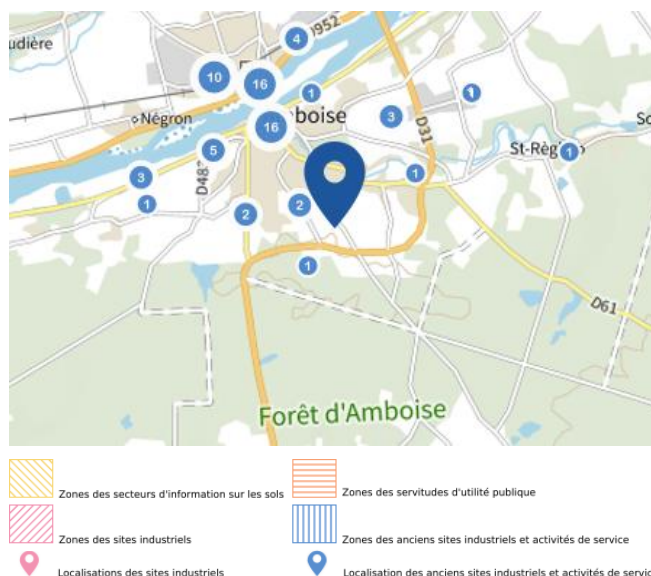
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Amboise

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

19 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10000302	Effondrement / Affaissement	
10700005	Effondrement / Affaissement	Rocher des Violettes
10700011	Effondrement / Affaissement	Château d'Amboise
10700012	Chute de blocs / Eboulement	Rue Victore Hugo
10700013	Chute de blocs / Eboulement	1 , Rue Victor - Hugo.
10700014	Chute de blocs / Eboulement	Rue Victor - Hugo
10700015	Effondrement / Affaissement	Belles - Roches / section F , N° 1127
10700016	Glissement	Saint-Denis Hors
10700017	Chute de blocs / Eboulement	Inconnu
10700018	Glissement	111 , rue Victor Hugo
10700019	Effondrement / Affaissement	8 , rue St. Denis
10700020	Chute de blocs / Eboulement	131 , Rue Victor - Hugo
10700021	Effondrement / Affaissement	Rue du Rocher
10700022	Glissement	Route de Bléré
10700023	Chute de blocs / Eboulement	Rue L. Perrault (rue Rocher)
10700024	Chute de blocs / Eboulement	173 , rue Victor-Hugo
10700025	Chute de blocs / Eboulement	N° 53 et 55, rue Victor-Hugo
10700026	Effondrement / Affaissement	Rues des Roches-des-Violettes
10700027	Glissement	St.Denis -Hors

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

71 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
CEN0000175AA	cave	Site_175
CEN0000352AA	cave	Site_352
CEN0001080AA	cave	Les Greniers de César
CEN0001081AA	cave	Les Greniers de César
CEN0001082AA	cave	Les Greniers de César
CEN0001083AA	cave	Les Greniers de César
CENAA0000228	cave	11 rue Victor Hugo
CENAA0000269	cave	123 rue Bretonneau
CENAA0000417	cave	17 impasse des Moulins, parcelle 330
CENAA0000418	cave	17 impasse des Moulins, parcelle 330
CENAA0000490	cave	19 rue Victor Hugo
CENAA0000497	cave	1bis quai des Violettes, parcelle BH12
CENAA0000498	cave	1bis quai des Violettes, parcelle BH12
CENAA0000499	cave	1bis quai des Violettes, parcelle BH12
CENAA0000500	cave	1bis quai des Violettes, parcelle BH12
CENAA0000535	cave	2 rue Léonard Perrault, parcelle BB355
CENAA0000536	cave	2 rue Léonard Perrault, parcelle BB355
CENAA0000584	cave	21 rue Victor Hugo
CENAA0000587	cave	21-23 rue du Cardinal G. d'Amboise, parcelle AN272
CENAA0000588	cave	21-23 rue du Cardinal G. d'Amboise, parcelle AN272
CENAA0000589	cave	21-23 rue du Cardinal G. d'Amboise, parcelle AN276
CENAA0000590	cave	21-23 rue du Cardinal G. d'Amboise, parcelle AN276
CENAA0000591	cave	21-23 rue du Cardinal G. d'Amboise, parcelle AN276
CENAA0000727	cave	27 rue de la Malonnière, parcelle 328
CENAA0000880	cave	34 rue de la Malonnière, parcelle 312
CENAA0000900	cave	35 rue Victor Hugo
CENAA0000982	cave	40 rue du Rocher des Violettes
CENAA0000996	cave	41 rue Victor Hugo
CENAA0001007	cave	43 rue Victor Hugo
CENAA0001035	cave	45 quai C. Guinot, parcelle BI54
CENAA0001036	cave	45 quai C. Guinot, parcelle BI54
CENAA0001037	cave	45 quai C. Guinot, parcelle BI54
CENAA0001053	cave	47 rue Victor Hugo
CENAA0001070	cave	49 rue de la Malonnière, parcelle AZ305
CENAA0001108	cave	51 rue de la Briquetterie, parcelles BD122, 155, 156
CENAA0001112	cave	52 rue de la Malonnière, parcelle AZ23
CENAA0001150	cave	57 rue Victor Hugo, parcelle BI115
CENAA0001221	cave	61 rue de la Briquetterie
CENAA0001636	cave	Château d'Amboise

Identifiant	Type	Nom
CENAA0002136	cave	commune de Amboise
CENAA0002137	cave	commune de Amboise
CENAA0002138	cave	commune de Amboise
CENAA0002139	cave	commune de Amboise
CENAA0002140	cave	commune de Amboise
CENAA0002141	cave	commune de Amboise
CENAA0002142	cave	commune de Amboise
CENAA0002143	cave	commune de Amboise
CENAA0002144	cave	commune de Amboise
CENAA0002145	cave	commune de Amboise
CENAA0002146	cave	commune de Amboise
CENAA0002147	cave	commune de Amboise
CENAA0002148	cave	commune de Amboise
CENAA0002149	cave	commune de Amboise
CENAA0002150	cave	commune de Amboise
CENAA0002151	cave	commune de Amboise
CENAA0002152	cave	commune de Amboise
CENAA0002153	cave	commune de Amboise
CENAA0002154	cave	commune de Amboise
CENAA0002155	cave	commune de Amboise
CENAA0002156	cave	commune de Amboise
CENAA0002623	cave	coteau de Belle RocheCaves de la Croix Gouillard
CENAA0003018	cave	impasse de l'Ile d'Amour, parcelle 82
CENAA0003168	carrière	La Croix Douillard
CENAA0003667	cave	Le Rocher des Violettes
CENAA0003668	cave	Le Rocher des Violettes
CENAA0003669	cave	Le Rocher des Violettes
CENAA0003670	cave	Le Rocher des Violettes
CENAA0003671	cave	Le Rocher des Violettes
CENAA0014616	cave	29 rue Victor Hugo
CENAA0014617	cave	Le Choiseul - 36 quai C. Guinot
CENAA0014618	cave	24 rue du rocher des Violettes - parcelle B169

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

65 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3826578	Garage	En arrêt	
SSP3826551	Station-service	Indéterminé	
SSP3826549	Verrerie	Indéterminé	
SSP3826535	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3826529	Tannerie	Indéterminé	
SSP3826519	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP3826483	Tannerie, décharge, production de corps	Indéterminé	
SSP3826481	Tannerie	Indéterminé	
SSP3826480	Tannerie	Indéterminé	
SSP3826469	Station-service	En arrêt	
SSP3826439	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3826438	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3826437	Tannerie	Indéterminé	
SSP3826415	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3826404	Station-service	Indéterminé	
SSP3826333	Station-service	Indéterminé	
SSP3826332	Station-service	Indéterminé	
SSP3826331	Station-service	En arrêt	
SSP3826304	Station-service, transports	Indéterminé	
SSP3826270	Station-service	En arrêt	
SSP3826269	Station-service	Indéterminé	
SSP3826236	Garage	Indéterminé	
SSP3826155	Station-service	Indéterminé	
SSP3826136	Garage	Indéterminé	
SSP3826103	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3826033	Garage	Indéterminé	
SSP3825971	Fonderie	Indéterminé	
SSP3825919	Station-service	En arrêt	
SSP3825882	Garage	Indéterminé	
SSP3825875	Station-service	En arrêt	
SSP3825863	Fonderie	En arrêt	
SSP3825853	Station-service	En arrêt	
SSP3825710	Station-service	En arrêt	
SSP3825655	Fabrique de machines agricoles	En arrêt	
SSP3825576	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3825567	Forge, serrurerie	Indéterminé	
SSP3825559	Forge	En arrêt	
SSP3825261	Commerce de combustibles,	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3825199	Concessionnaire Renault	En arrêt	
SSP3825110	Station service	En arrêt	
SSP3825079	Station service	En arrêt	
SSP3825073	Station service	En arrêt	
SSP3824848	Garage	Indéterminé	
SSP3824775	Garage	En arrêt	
SSP3824681	Station d'épuration	En arrêt	
SSP3824680	Station d'épuration	Indéterminé	
SSP3824629	Garage	Indéterminé	
SSP3824610		En arrêt	
SSP3824598	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3824488	Fabrique de produits photographiques	En arrêt	
SSP3824368	Imprimerie	En arrêt	
SSP3824367	Fabrique de machines agricoles	En arrêt	
SSP3824336	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3824284	Fabrique d'articles de pêche	En arrêt	
SSP3824203	Fabrique de jouets	Indéterminé	
SSP3824199	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3824174	Plateforme de compostage	Indéterminé	
SSP3824040	Déchetterie	Indéterminé	
SSP3824036	Usine de Compostage	Indéterminé	
SSP3824026	DLI	En arrêt	
SSP3824020	Station-service	En arrêt	
SSP3823952	DLI	En arrêt	
SSP3823709	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3823685	DLI	En arrêt	
SSP593774	INNOVATIVE WATER CARE Europe SAS	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle